

# CALENDRIER DES DÉCHETS 2024



# ÉCOPOINTS

→ Dépôts non autorisés les dimanches et jours fériés.

→ Pas de dépôts entre 20h et 7h.

→ Pas d'encombrants dans les points de récupération, ni dans les rues. Uniquement le 1<sup>er</sup> mardi du mois devant chez soi, ou se rendre à l'ESREC le plus proche.



## ÉCOPOINTS ENTÉRÉS

1	Rte de Moillebin - Salle des fêtes	
2	Ch. Dottrens	
3	Place de la Mairie	
4	Ch. Lullin-Tennis	

## DÉCHETS DE CUISINE UNIQUEMENT

5	Ch. de Roday	
6	Ch. de Drize - Eclaireurs	
7	Ch. Sous-le-Crêt	
8	Ch. de Saussac 11	
9	Ch. de Saussac 47	
10	Ch. des Moulins de Drize 1	
11	Place de la Mairie - Épicerie	
12	Rte de Bossey 48 B	

## TEXTILES UNIQUEMENT

13 Ch. Dottrens 20



## POINTS DE RÉCUPÉRATION

14	Ch. Champ-Carré	
15	Ch. du Claiset	
16	Ch. des Saules - Entrée	
17	Ch. Dusonchet - Immeubles	
18	Ch. de la Fondelle - Chaumière	
19	Ch. Dottrens 46	
20	Ch. de Pré-Cosson	
21	Ch. Moulins de Drize 4	
22	Ch. Lullin- Église arménienne	
23	Ch. Lullin	
24	Ch. Sous-le-Crêt	
25	Rte de Bossey - Parapente	
26	Rte de Bossey 20	
27	Ch. Dusonchet - École	

# LE MOT DU MAIRE

En 2024, achetons mieux et jetons moins !

Par Guy Lavorel, Maire

Comme nous vous l'avions évoqué l'année précédente, le Canton de Genève a mis en place une nouvelle politique de gestion des déchets, construite autour d'un objectif principal à atteindre à l'horizon 2025, celui de diminuer drastiquement notre production de déchets urbains.

Les statistiques ont montré déjà plusieurs progrès, mais il nous appartient d'en faire encore, particulièrement en ce qui concerne la baisse de la récolte des déchets de cuisine et notre taux encore trop important de déchets incinérés. En 2022, Troinex comptabilisait 209kg de déchets incinérés par habitant, alors que l'objectif cantonal est de 160kg par habitant et par année, d'ici la fin de l'année 2025.

En 2024, évitons donc le gaspillage et réduisons nos déchets, que ce soit en choisissant des produits réutilisables, en réduisant nos consommations, en triant mieux, en privilégiant la qualité et en réparant ou en donnant plutôt que jeter !

Il appartient à chacune et à chacun d'entre nous de tout mettre en œuvre pour préserver nos ressources naturelles et s'inscrire dans une démarche durable. Moins jeter, c'est possible, et nous comptons sur votre implication pour atteindre cet objectif cantonal !

Les autorités communales et l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la Mairie vous souhaitent une très belle année 2024.

## COMMENT FAIRE MAIGRIR NOS POUBELLES ?

- 1 Proscrire les produits jetables
- 2 Opter pour des produits réutilisables
- 3 Réduire ses consommations
- 4 Limiter les emballages, réutiliser ses sacs
- 5 Trier plus et mieux
- 6 Trier les déchets de cuisine ou les composter
- 7 Bien gérer les déchets à risque
- 8 Louer, emprunter ou fabriquer soi-même
- 9 Privilégier la qualité
- 10 Donner plutôt que jeter

### Nouveaux horaires

À partir de la rentrée de janvier 2024, la mairie sera ouverte tous les matins de 8h à 12h ainsi que le mercredi de 13h30 à 17h et la ligne téléphonique sera accessible du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 17h.

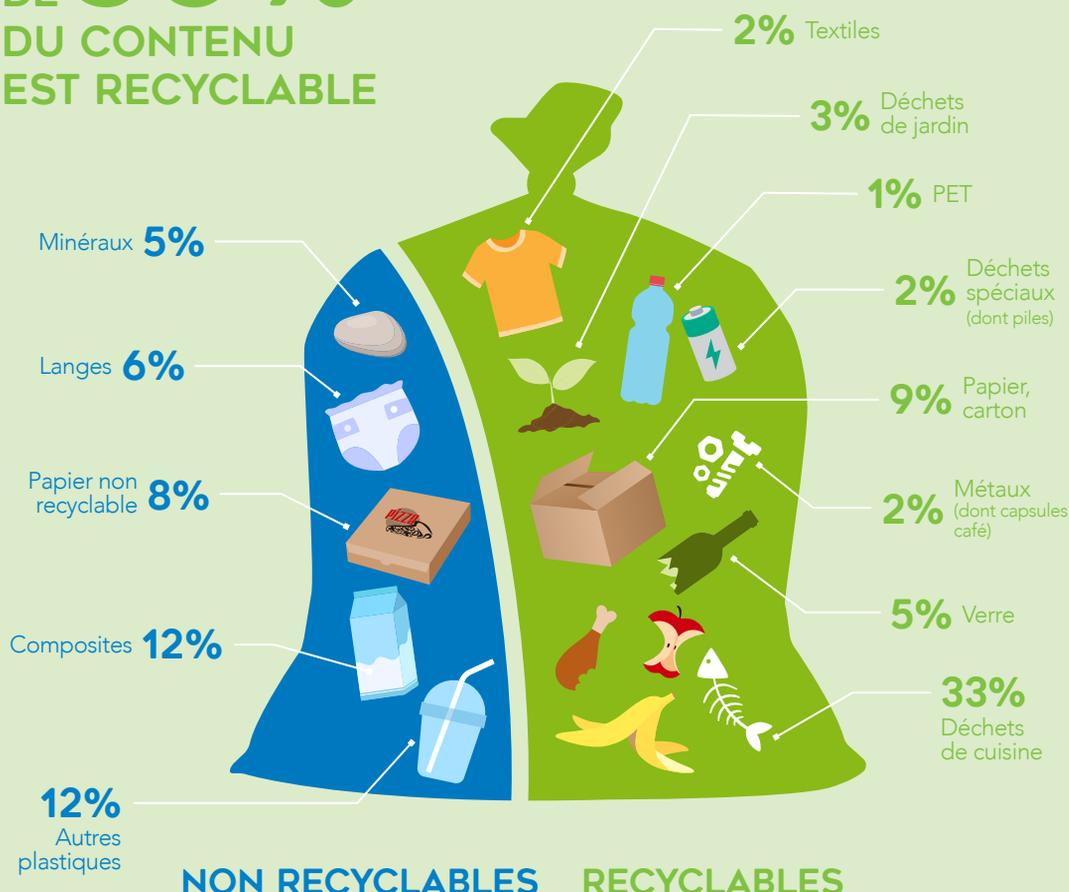
## LE TRI CE N'EST PAS COMPLIQUÉ !

Pourtant aujourd'hui encore, plus de 50% de nos ordures ménagères pourraient être triés et valorisés.

Ce schéma est issu d'une radiographie de la poubelle des ménages genevois

Que pourriez-vous mieux trier ?

**+ 50%**  
DE  
**50%**  
DU CONTENU  
EST RECYCLABLE



## PET



✔ Bouteilles en plastique transparentes ayant contenu quelque chose à boire.

✘ Bouteilles de lait en plastique blanc, bouteilles d'huile et de vinaigre, flacons de savon, shampoing, lessive. Emballages en plastique autre que des bouteilles.

*En savoir plus :* Apporter bouteilles de lait, shampoing, lessive, adoucissant dans ou devant tous les magasins Migros ou Coop. Les gobelets plastiques, les couverts et les plastiques mous (type sacs) ne sont pas récupérés.

## DÉCHETS DE JARDIN



✔ Gazon coupé, branchages, feuilles mortes, résidus de taille.

✘ Plastiques en tous genres, y compris les sacs avec un hérisson dessiné dessus, déchets de cuisine crus ou cuits et toute autre matière non végétale.

*En savoir plus :* Une levée hebdomadaire toute l'année sauf en janvier et février - voir calendrier.

## FER BLANC



✔ Canettes, papier d'aluminium, couvercles de yogourt, tubes mayonnaise ou autres, barquettes de ramequin, tartes, lasagnes ou repas pour chats, aérosols vides, boîtes de conserve et couvercles de bocaux.

✘ Papier d'emballage de beurre ou de cigarettes, sachets de sauces, potages ou compotes, emballages de café ou biscottes.

*En savoir plus :* Les métaux sont recyclables même sales ou souillés. La ferraille de grande taille doit être déposée devant chez vous le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois ou être apportée dans un ESREC cantonal.

## VERRE



✔ Bouteilles et pots en verre transparent ou coloré.

✘ Bouchons en tous genres : métal, plastique ou liège. Verres en verre et en cristal servant à boire, vaisselle en porcelaine, carafes, etc. A jeter avec les gravats dans un ESREC cantonal ou si petite quantité dans les ordures ménagères.

*En savoir plus :* Suisse championne du monde. Continuons, malgré tout, nos efforts. Privilégiez les produits avec des bouteilles consignées.

## PAPIER CARTON



✔ Papiers en tous genres, journaux, magazines, boîtes à œufs, imprimés, publicités et enveloppes. Cartons en tout genre mais aplatis.

✘ Berlingots ou briques de boisson, emballages composites, papiers ou cartons sales ou gras, style carton à pizza, nappes et serviettes en papier. Cartons non démontés.

*En savoir plus :* Si vous avez une grande quantité de cartons vous pouvez vous rendre dans un ESREC. Pour éviter trop de papiers inutiles mettez une mention «pas de pub» sur votre boîte aux lettres.

## DÉCHETS DE CUISINE



✔ Epluchures, fruits, légumes, pain, restes de repas crus et cuits, viandes et poissons, marc de café, thé, cheveux, coquilles d'œuf. **Uniquement dans sacs compostables.**

✘ Déchets de cuisine en vrac sans sac, litières minérales d'animaux, plastiques en tous genres, même sacs «hérissons», mouchoirs, cailloux, pots en plastique et en terre cuite.

*En savoir plus :* Vos déchets de cuisine vont permettre de produire de l'énergie. A Troinex, ils ne sont pas mélangés aux déchets de jardin, qui eux, sont compostés en andain le long des champs.

## PILES



✔ Piles en tous genres y compris piles boutons type montres ou piles rechargeables.

✘ Tout objet autre qu'une pile, batteries pour équipement informatique ou téléphones.

*En savoir plus :* Les piles sont le déchet ménager le plus polluant, donc pensez à les enlever avant de jeter quelque chose aux ordures ménagères (baskets lumineuses, carte d'anniversaire sonore, montres, etc.) Et éviter d'en utiliser en privilégiant des appareils que l'on peut brancher au secteur.

## CAPSULES DE CAFÉ



✔ Capsules de café en aluminium.

✘ Tout autre déchet, sacs plastique ou capsules en plastique.

*En savoir plus :* Vous pouvez vous débarrasser de vos capsules de café usagées à la déchetterie de la salle des fêtes ou à celle du chemin Dottrens. Après séparation, le café sera composté avec les déchets organiques et l'aluminium sera remis dans le cycle de l'aluminium et refondu.

## TEXTILES



✔ Vêtements, sous-vêtements et chaussures (attachées par paire) propres et en bon état. Linge de table, de maison et de lit propres. Ceintures, sacs, duvets, oreillers et couvertures.

✘ Textiles et vêtements sales, restes et chutes de tissus, chaussures de ski, patins à glace, rollers.

*En savoir plus :* Des containers à habits sont situés à l'église Arménienne ainsi qu'aux chemins Dottrens et Champ-Carré. A Genève chaque année on collecte plus de 1'600 tonnes de textiles qui permettent d'économiser des matières premières et offrent des emplois à travers les organisations caritatives.

## DÉCHETS ENCOMBRANTS

Les déchets encombrants sont ramassés gratuitement par la Commune tous les premiers mardis du mois. Les placer dès 17h le lundi à l'emplacement habituel de vos containers «ordures ménagères». Hors de la date prévue de ramassage vous pouvez ramener tous vos encombrants dans un ESREC ou encore, moyennant finance, les faire lever par l'entreprise Retripa - 022 341 52 00.



## DÉCHETS SPÉCIAUX

Les déchets spéciaux doivent être ramenés dans les ESREC cantonaux. Essayons d'utiliser si possible des produits plus respectueux de la nature. Les médicaments peuvent être ramenés dans toutes les pharmacies.



## DÉCHETS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES AMPOULES

Le matériel électrique et électronique, ainsi que les ampoules LED ou «économiques» doivent être rapportés dans les magasins vendant le même type d'équipement. Vous pouvez ramener vos anciens portables à la Mairie.



## CIGARETTES ÉLECTRONIQUES

Les cigarettes électroniques doivent être ramenées dans les ESREC cantonaux.

## ESREC

### ESPACE DE RÉCUPÉRATION CANTONAL

**ESREC de la Praille**  
Avenue de la Praille 47a  
1227 Carouge  
022 388 11 99

**ESREC de Châtillon**  
Route d'Aire-la-Ville  
1233 Bernex  
022 420 91 22



### Horaires

Lundi: Fermé  
Ma > Ven: 15h - 19h (de mars à octobre)  
14h - 17h (de novembre à février)  
Sam > Dim: 10h - 17h

# JANVIER

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1 FÉRIÉ Nouvel An	2   	3   	4 VACANCES SCOLAIRES	5	6	7
8  	9 	10	11 Vœux du Maire, Salle des fêtes	12	13	14
15	16 	17	18	19	20	21
22 	23 	24	25	26	27	28
29	30 	31				

# FÉVRIER

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
			1	2	3 Thé dansant, Salle des fêtes	4
5 	6   	7	8	9	10	11
12	13 	14	15	16	17	18
19 	20 	21	22	23	24	25
26	27 	28	29	VACANCES SCOLAIRES		



# MAI

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
		1 FERIÉ Fête du travail	2	3	4	5
6 	7   	8	9 FERIÉ Ascension	10 Apéritif de printemps	11	12
13 	14 	15	16	17 PONT DE L'ASCENSION	18	19
20 FERIÉ Pentecôte	21  	22	23	24	25	26
27 	28 	29	30	31		

# JUIN

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
					1	2
3 	4   	5	6	7	8	9
10 	11 	12	13	14 Sortie des Aînés	15	16
17 	18 	19	20	21 Apéritif d'été	22	23
24 	25 	26	27	28	29 Fête des promotions, Salle des fêtes	30

# JUILLET

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1 	2   	3	4	5	6	7
			VACANCES SCOLAIRES			
8 	9 	10	11	12	13	14
			VACANCES SCOLAIRES			
15 	16 	17	18	19	20	21
			VACANCES SCOLAIRES			
22 	23 	24	25	26	27	28
			VACANCES SCOLAIRES			
29 	30 	31				
VACANCES SCOLAIRES						

# AOÛT

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
			1 FÊTÉ Fête Nationale	2	3	4
			Fête nationale, Salle des fêtes	VACANCES SCOLAIRES		
5 	6   	7	8	9	10	11
			VACANCES SCOLAIRES			
12 	13 	14	15	16	17	18
			VACANCES SCOLAIRES			
19 	20 	21	22	23	24	25
			Apéritif de la rentrée, Place de la Mairie			
26 	27 	28	29	30	31	

# SEPTEMBRE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE		
						1		
2		3	  	4	5	6	7	8
			FÉRIÉ Jeûne Genevois					
9		10		11	12	13	14	15
16		17		18	19	20	21	22
			Repas des Aînés (semaine du goût), Salle Moillebin			Journée à pied à l'école		
23		24		25	26	27	28	29
						Apéritif d'automne		
30								

# OCTOBRE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE		
	1	2	3	4	5	6		
	   							
			Festival Assemblage'S, Salle des fêtes		Festival Assemblage'S, Salle des fêtes			
7		8		9	10	11	12	13
14		15		16	17	18	19	20
21		22		23	24	25	26	27
			VACANCES SCOLAIRES					
28		29		30	31			

# NOVEMBRE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
				1	2	3
4		5	  	6	7	8
11		12		13	14	15
18		19		20	21	22
25		26		27	28	29
					30	

Troc vente d'automne,  
Salle des fêtes

Repas des Aînés,  
Salle Moillebin

Repas de la Saint-Martin  
(amicale des pompiers),  
Salle des fêtes

# DÉCEMBRE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
						1
2		3	  	4	5	6
9		10		11	12	13
16		17		18	19	20
23		24		25	26	27
30		31				

Repas des Aînés,  
Salle des fêtes

Apéritif d'hiver,  
Place de la Mairie

FERIÉ  
Noël

VACANCES SCOLAIRES

FERIÉ  
Nouvel-an

VACANCES SCOLAIRES

# LEVÉES DES DÉCHETS 2024 EN UN CLIN D'ŒIL

**JANVIER**

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

**FÉVRIER**

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

**MARS**

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

**AVRIL**

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

**MAI**

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

**JUIN**

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

**JUILLET**

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

**AOÛT**

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

**SEPTEMBRE**

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

**OCTOBRE**

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

**NOVEMBRE**

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

**DÉCEMBRE**

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Ordures ménagères

Déchets de jardin

Encombrants et ferrailles

Jours fériés

Vacances scolaires